



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2016

L'an deux mil seize, le vingt-trois mars à vingt heures trente, le Conseil municipal de la ville de Meulan-en-Yvelines s'est réuni à l'Hôtel de Ville sur la convocation de Madame le Maire et sous sa présidence.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance du 02 mars 2016.
- Communications.
- Compte rendu des décisions prises par le Maire, conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :
 - a) Décision n° 2016-09 : Convention de résidence dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique (C. L. E. A.),
 - b) Décision n° 2016-10 : Convention avec un artiste dans le cadre « 1 mois / 1 artiste » : Martine Fontaine,
 - c) Décision n° 2016-11 : Convention avec un artiste dans le cadre de « Expo Jazz à la cave ».
- Délibérations :
 1. Convention de prêt de jumelles Eurolaser à la commune de Vaux-sur-Seine,
 2. Demande de subvention FIPD pour la vidéoprotection,
 3. Convention d'assistance juridique,
 4. Désignation des deux représentants de la commune au Comité de jumelage,
 5. Désignation des représentants de la commune à la CLECT,
 6. Indemnités de fonction des élus municipaux,
 7. Débat d'Orientations Budgétaires.
- Questions diverses (sous réserve de dépôt).

État de présence des 29 Conseillers municipaux (P = présent(e) / A = absent(e) / E = excusé(e) pouvoir à)

Préfixe	Prénom NOM	P	A	E	Pouvoirs à	Commentaires
Mme	Cécile ZAMMIT-POPESCU	X				
M.	Ergin MEMISOGLU	X				
Mme	Véronique KERSTEN	X				
M.	Arnaud DUPUIS	X				
Mme	Stéphanie PRIGENT	X				
M.	Christophe DEMESSINE	X				
Mme	Martine PONCET	X				
M.	Jean-Pierre COUFFIN	X				
Mme	Marie-Odile BILLET	X				
M.	Jean-Claude BROSSARD	X				
Mme	Florence QUILLET	X				
M.	Axel ROMERA			X	Ergin MEMISOGLU	Arrivé à 20h45
Mme	Simone BARBIER	X				
M.	Jean-Marc NEAU			X	Martine PONCET	
Mme	Lysiane DA SILVA			X	Simone BARBIER	
M.	Jordan FOSSE			X	Florence QUILLET	
Mme	Dominique MESLET	X				
M.	Bruno DESESQUELLE	X				
Mme	Karima HAFID	X				
M.	Max ROBERT	X				
Mme	Catherine DESCOUT	X				
M.	Brahim MEKERRI			X	Marie-Odile BILLET	
Mme	Cirila JOND-NÉCAND	X				
M.	Jean-François CADOT	X				
M.	Jean-Claude KERHERVÉ	X				
Mme	Catherine BAUDUIN	X				
M.	Patrice DUC	X				
M.	Daniel LATTANZIO	X				
M.	Emmanuel NORBERT-COUADE	X				

Conseillers municipaux : 29 (quorum = 15)

présents : 25

votants : 29

Madame ZAMMIT-POPESCU procède à l'appel des Conseillers municipaux, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Madame Stéphanie PRIGENT est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 02 mars 2016, après ajout de la question posée en fin de séance et de sa réponse, est adopté à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE CONFORMEMENT A L'ARTICLE L.2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :

- a) Décision n° 2016-09 : Convention de résidence dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique (C. L. E. A.),
- b) Décision n° 2016-10 : Convention avec un artiste dans le cadre « 1 mois / 1 artiste » : Martine Fontaine,
- c) Décision n° 2016-11 : Convention avec un artiste dans le cadre de « Expo Jazz à la cave ».

DELIBERATIONS

N° 12 434 : **CONVENTION DE PRET DE JUMELLES EUROLASER A LA COMMUNE DE VAUX-SUR-SEINE,**

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 29 voix pour :

- **APPROUVE** le prêt de jumelles EUROLASER (SAGEM) à la police municipale de Vaux-sur-Seine ;
- **AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes administratifs, financiers afférents à cette opération.

Monsieur Axel ROMERA arrive à 20h45. Il participera au vote pour les délibérations suivantes.

N° 12 435 : **DEMANDE DE SUBVENTION FIPD POUR LA VIDÉOPROTECTION**

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 29 voix pour :

- **APPROUVE** le dépôt d'un dossier de subvention auprès des services de l'État.

N° 12 436 : **CONVENTION D'ASSISTANCE JURIDIQUE**

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour, 1 abstention (Emmanuel NORBERT-COUADE), 6 voix contre (Cirila JOND-NECAND, Jean-François CADOT, Jean-Claude KERHERVE, Catherine BAUDUIN, Patrice DUC, Daniel LATTANZIO) :

- **AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer une convention avec le Cabinet Portelli.

N° 12 437 : **DESIGNATION DES DEUX REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU COMITE DE JUMELAGE**

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour, et 7 abstentions (Emmanuel NORBERT-COUADE, Cirila JOND-NECAND, Jean-François CADOT, Jean-Claude KERHERVE, Catherine BAUDUIN, Patrice DUC, Daniel LATTANZIO) :

- **PROPOSE** en qualité de représentants : Monsieur Ergin MEMISOGLU et Madame Simone BARBIER.

N° 12 438 : **DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A LA CLECT**

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 7 abstentions (Cirila JOND-NECAND, Jean-François CADOT, Jean-Claude KERHERVE, Catherine BAUDUIN, Patrice DUC, Daniel LATTANZIO, Emmanuel NORBERT-COUADE) :

- **DÉSIGNE :**

- Arnaud DUPUIS, Adjoint au Maire délégué aux finances, en qualité de titulaire,
- Cécile ZAMMIT-POPESCU, Maire, en qualité de suppléant.

N° 12 439 : INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS MUNICIPAUX

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 7 abstentions (Cirila JOND-NECAND, Jean-François CADOT, Jean-Claude KERHERVE, Catherine BAUDUIN, Patrice DUC, Daniel LATTANZIO, Emmanuel NORBERT-COUADE) :

- **DECIDE** de modifier les taux d'indemnité de fonction des élus municipaux comme suit :

FONCTION	% INDICE 1015
Maire	36
1 ^{er} Adjoint	19
2 ^{ème} Adjoint	19
3 ^{ème} Adjoint	19
4 ^{ème} Adjoint	19
5 ^{ème} Adjoint	19
6 ^{ème} Adjoint	19
Conseiller municipal délégué	4.48
Conseiller municipal délégué	4.48
Conseiller municipal délégué	4.48
Conseiller municipal délégué	4.48
Conseiller municipal délégué	4.48

N° 12 440 : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016 – BUDGET COMMUNAL

Le Bureau municipal ayant été consulté,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 29 voix pour :

- **ADOpte** la tenue du débat d'orientations budgétaires relatif au budget communal pour l'année 2016.

N° 12 441 : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Bureau municipal ayant été consulté,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 29 voix pour :

- **ADOpte** la tenue du débat d'orientations budgétaires relatif au budget assainissement pour l'année 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
MEULAN-en-YVELINES, le 24 mars 2016,
Le Maire,
Conseiller départemental des Yvelines

Cécile ZAMMIT-POPESCU